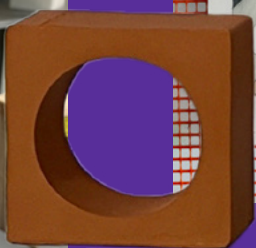
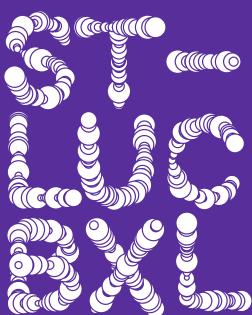


ST-LUC BXL École supérieure des arts

GUIDE DE



L'ÉTU



École
supérieure
des arts

DIANE



2026-2027

Notes



Bien qu'imprimé pour être distribué aux étudiantes de 1^{re} bachelier, ce guide a été conçu pour être le plus utile dans sa version interactive à télécharger avec ce QR code.

Table des matières

→ Bienvenue à ST-LUC BXL École supérieure des arts	4
→ Se repérer	6
→ Volet administratif	8
Droits d'inscription	8
Réduction des droits d'inscription	8
Attestation de fréquentation et carte d'étudiante	9
Attestations pour les transports en commun	9
Attestation pour les allocations familiales	9
Dispenses / Valorisation de crédits	10
Allègement de programme	10
Certificats et motifs d'absence	10
Sois en ordre sur le plan administratif	11
Abandon des études	11
Visages utiles à connaître	11
→ B.A.-BA de l'étudiante	12
Glossaire	12
À retenir	13
Sois bien informée et régulière	14
→ Vie numérique de l'étudiante	15
Identifiant et mot de passe	15
Cloud	15
Moodle, supports de cours et évaluation des enseignements	15
Boîte e-mail @stluc.school	16
Valves électroniques	17
Adresses e-mail des enseignantes	17
Réseaux sociaux	17
Visages utiles à connaître	17
→ Ressources et aides	18
Aide sociale	18
Aide psychologique	18
Aide à la réussite	19
Aide matérielle et technique	20
Déléguées de classe et étudiantes engagées	21
International	21
Lutte contre le harcèlement et les discriminations	22
Visages utiles à connaître	23

Éditeur responsable:
Septembre Tiberghien | ST-LUC BXL
Responsable éditoriale: Eve Bouyer
Images de couverture:
Claire Axensalva, Yael De Klerk,
Elise Denis, Vanessa Dertsiz,
Liana Lizardo, Zoé Nootens,
Violette Servais, Horia Ștefănescu,
Emilie Stilman

Photographies:
Septembre Tiberghien,
Cécile Dujardin, Arnaud Salmon,
Cécile Thuillier © Regular studio
Design graphique:
Kidnap Your Designer
Logo couverture: Anouchka Dubost,
Kidnap Your Designer
Impression: Félix Laurent | Printlab

Bienvenue à ST-LUC BXL École supérieure des arts

Chère étudiante,

Nous te souhaitons la bienvenue
à ST-LUC BXL !

Notre école se veut résolument
inclusive, ouverte à la diversité
et respectueuse des différences :
il nous tient à cœur qu'elle devienne
très rapidement la tienne.

C'est pourquoi ce guide a été
imaginé pour t'aider à comprendre
le fonctionnement de l'école,
ses services, les aides dont
tu pourras disposer, tes obligations
et les modalités d'organisation des
études, qui ont beaucoup changé ces
derniers temps. Nous t'encourageons
à le lire attentivement et à t'y
référer régulièrement.

L'objectif de l'école est de former
des créatives encadrées par des
théoriciennes, des chercheuses et
des professeures issues des domaines
artistiques concernés en proposant
des programmes d'enseignement
et de recherche axés sur les métiers
du design, de l'habité, des techniques
du bâti, de l'aménagement intérieur,
de l'écodesign, des politiques
innovantes ainsi que sur les
nouvelles formes de communication

graphique et visuelle et de narration
contemporaine, y compris
numériques.

Des programmes qui incitent
autant à la pratique qu'à la réflexion,
dans la perspective de te doter
d'une solide culture générale
et des outils critiques nécessaires
à l'exercice de ta discipline.

Le monde évolue rapidement et les
outils et technologies que tu seras
amenée à manier également ; notre
but est de te préparer aux réalités
de la profession et, plus largement,
de te sensibiliser à la société dans
laquelle chacune sera amenée
à exercer ses talents.

Nous sommes à ta disposition
pour t'accompagner, te guider dans
ces démarches et te mettre dans
les meilleures conditions pour
réussir tes études.

Très belle année académique !

→ Visages utiles à connaître

Direction



Septembre
Tiberghien



Cécile
Dujardin



Arnaud
Salmon

Conseil académique



Philippe Lepinois

Se repérer

→ Place Morichar n°30, Saint-Gilles

C'est là que se déroulent la plupart des activités d'apprentissage et que se trouvent plusieurs services essentiels comme le secrétariat, un réfectoire, un espace d'exposition (le M30), un atelier d'auto-édition (le Printlab), un magasin de matériaux de réemploi (la CAB), etc.

Le **code d'entrée** de la porte sera communiqué oralement le jour de l'accueil.

Pour situer les locaux: ceux commençant par « M » sont dans l'aile qui donne sur la place Morichar (prends à gauche en sortant de la cage d'escalier) tandis que ceux commençant par « E » sont dans l'aile donnant sur la rue d'Espagne (prends à droite en sortant de la cage d'escalier). Le chiffre qui suit immédiatement la lettre donne l'étage du local.

Exemples:

M45: 4^e étage, dans l'aile qui donne sur la place Morichar;

E23: 2^e étage, dans l'aile qui donne sur la rue d'Espagne.

→ Rue d'Irlande, St-Gilles

C'est là, au n° **58**, que se trouvent les auditoires où se donnent la plupart des cours théoriques (aud. 1 et 2 au rez-de-chaussée, aud. 3 au 1^{er} étage et aud. 4 au 2^e étage).

Sur le coin opposé, au n° **57**, se trouve l'école secondaire Institut Saint-Luc Bruxelles qui comprend la **procure** où tu peux acheter des fournitures artistiques à prix concurrentiels.

→ Rue Wafelaerts n°47-51, St-Gilles

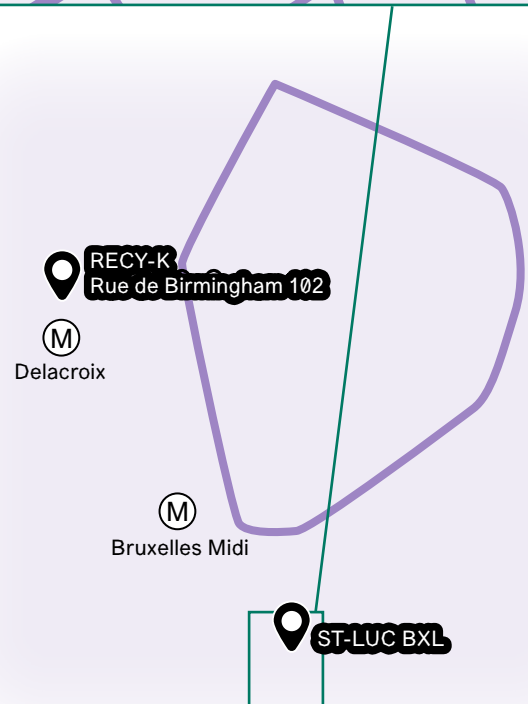
C'est là que tu trouveras la bibliothèque et médiathèque (**BAIU-LOCI**), un lieu idéal pour faire des recherches et réviser.

Tu peux même y prendre rendez-vous (seule ou en groupe) pour apprendre à faire des recherches efficaces pour tes travaux (info-baiubruxelles@uclouvain.be).

Une visite guidée **sur inscription** aura lieu en octobre.

→ Rue de Birmingham n°102, Anderlecht

Notre Master en Design d'Innovation Sociale est organisé sur le site du **RECY-K**.



→ Visages utiles à connaître

**Concierge
Morichar 30**



Fikret Ozudogru

**Concierge
Rue d'Irlande 58**



Alil Ozudogru

Volet administratif

Le secrétariat est ouvert aux étudiantes
UNIQUEMENT de 13h30 à 18h.

→ Droits d'inscription

Les montants des droits d'inscription sont disponibles [ici](#). Tu as payé un acompte de 50 € lors de ton inscription à l'école; si pas (réinscription), **tu as jusqu'au 31 octobre pour le faire**. Tu devras verser le solde restant dû **au plus tard pour le 1^{er} février**.

Attention: c'est à toi de te mettre en ordre; aucune facture ne sera envoyée. Si tu n'es pas en ordre, tu ne pourras pas présenter les examens ni suivre les cours du second quadrimestre!

Le paiement se fait par virement bancaire

Bénéficiaire: Comité organisateur
des Instituts Saint-Luc (COISL)

Depuis la Belgique: BE19 3100 1936 3512

Ou depuis l'étranger:

Virement européen (gratuit):
Banque ING Chaussée de Waterloo 687,
1180 Bruxelles
BIC: BBRU BEBB
IBAN: BE19 3100 1936 3512

Communication: NOM, prénom, cursus
et année (ex: AI 1, BD-E 2...)

→ Réduction des droits d'inscription

Tu penses peut-être avoir droit à une réduction ou une exemption des droits d'inscription?

Alors consulte [cette page](#) ou ce [simulateur](#).
Introduis ta [demande d'allocation](#)

avant le 31 octobre.

Si tu reçois une réponse favorable à ta demande d'allocation, contacte au plus vite le service comptabilité de l'école (economat@islb.be). Cela te permet également de bénéficier d'une aide du service social de l'école (**voir p. 18**).

→ Attestation de fréquentation et carte d'étudiante

Pour recevoir ta **carte d'étudiante**, ton dossier doit être en ordre: l'acompte des droits d'inscription doit avoir été versé et tous les documents demandés lors de l'inscription, y compris la photo d'identité, doivent avoir été remis au secrétariat.

En attendant de recevoir ta carte, **l'attestation de fréquentation** prouve ton statut d'étudiante. Le jour de la rentrée, quatre attestations par étudiante seront distribuées dans les classes pour les étudiantes de 1^{re} bachelier; les étudiantes des autres années recevront leur attestation sur leur adresse @stluc.school.

→ Attestations pour les transports en commun

Attention: les réductions sur les abonnements concernent uniquement les étudiantes ayant moins de 25 ans pour la STIB ou moins de 26 ans pour la SNCB. Pour obtenir un tarif préférentiel au TEC, aucune attestation n'est nécessaire si tu as moins de 25 ans, de même pour la STIB si tu as moins de 18 ans ou si tu es domiciliée en Région bruxelloise.

- 1 – Pour la **STIB** comme pour la **SNCB**, passe au secrétariat prendre les formulaires;
- 2 – Complète tes parties;
- 3 – Rends les formulaires complétés dans une **BOOTIK de la STIB** ou dans une **gare SNCB**.

→ Attestation pour les allocations familiales

- 1 – Dépose dans la boîte aux lettres du secrétariat le document des allocations familiales reçu à ton domicile (le Formulaire B);
- 2 – Les documents sont prêts 48 heures plus tard et peuvent être retirés au secrétariat entre 13h30 et 18h.

→ Dispenses/Valorisation de crédits

Si tu as réussi certains cours lors de précédentes études dans un autre établissement et que tu souhaites valoriser ces crédits en vue d'une dispense, il faut télécharger et imprimer le [formulaire de demande de dispense](#) (ou prendre une des copies papier déposées devant le secrétariat), le faire remplir par l'enseignante concernée par la dispense, puis le remettre à **Sabine Debeer** entre **le lundi 5 et le jeudi 8 octobre**, uniquement **en mains propres** (bureau M02 dans le couloir juste après le réfectoire). *Attention:* demande tes dispenses pour le 1^{er} **ET** le 2^e quadrimestre!

→ Allègement de programme

Un allègement est une dérogation accordée en raison de motifs professionnels, académiques, sociaux ou médicaux qui permet à une étudiante de diminuer sa charge horaire. Il doit être demandé en début d'année, sauf exception (motif médical ou social grave). S'il est demandé

en début d'année, les droits d'inscription sont calculés au prorata du nombre de crédits mis au programme d'études.

Pour obtenir plus d'informations sur la procédure de demande et sur les conditions d'un allègement, prends contact avec

Philippe Lepinois (photo en p.5) :

p.lepinois@stluc-esa-bxl.org

→ Certificats et motifs d'absence

Les certificats et motifs d'absence **ORIGINAUX** doivent être déposés dans les 3 jours suivant l'absence dans la boîte aux lettres de **Sabine Debeer** (située dans le couloir juste après la cafétéria).

Le nom de l'étudiante doit être bien lisible et il faut aussi indiquer la classe (cursus + année).

Dans le cas d'une absence prolongée, c'est-à-dire une absence d'une semaine ou plus, contacte **Sabine Debeer** : s.debeer@stluc-esa-bxl.org

→ Sois en ordre sur le plan administratif

Si tes coordonnées, ton nom, ton prénom ou ton genre changent ou si tu as renouvelé ta carte d'identité, informe au plus vite le secrétariat. Si le secrétariat t'appelle pour obtenir une information ou un document pour compléter ton dossier, réagis rapidement !

→ Abandon des études

Si tu décides de quitter ST-LUC BXL, tu dois **obligatoirement** passer au secrétariat pour **signer un document d'abandon**.

Pour que ton année ne soit pas considérée comme une année perdue et pour d'autres raisons détaillées [ici](#), il faut signaler ton éventuel abandon **avant le 30 novembre**.

→ Visages utiles à connaître

Accueil



Raffaella De Lepeleire Isabelle Greivelding

Dossiers étudiantes



Anne-Bénédicte
Philippart

Isabelle
Payen

Célia
Tripoli

Cotations, absences et dispenses



Sabine Debeer

Relations internationales



Cécile Thuillier

Gestion des horaires et locaux



Aurélie Arpigny

Dossiers enseignantes



Anne Pollet

B.A.-BA de l'étudiante

→ Glossaire

Acquis d'apprentissage : il s'agit de ce que l'étudiante doit savoir, comprendre et être capable de réaliser à la fin d'un cursus ou d'une unité d'enseignement ; définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, ils sont spécifiés dans les descriptions des **cursus** sur le site internet de l'école.

Activité d'apprentissage (AA) : il s'agit des enseignements organisés par l'établissement (cours théoriques, cours techniques, ateliers...), des stages, des travaux de fin d'études...

Année académique : l'année académique désigne la période qui commence le 14 septembre et se termine le 13 septembre suivant.

Bachelier (BA) : grade académique qui s'obtient après avoir réussi des études de premier cycle, correspondant généralement à 180 crédits. Un bachelier « *professionnalisant* » permet d'exercer directement un métier après l'avoir obtenu, tandis qu'un bachelier « *de transition* » prépare au cycle suivant (le master).

Bloc : les cycles d'études sont structurés et présentés en blocs correspondant à un ensemble d'unités d'enseignement pour un total de 60 crédits. Généralement, les bacheliers comprennent trois blocs et les masters comprennent deux blocs.

Crédit : unité correspondant au temps consacré par l'étudiante à une activité d'apprentissage. Un crédit représente environ 30 heures de travail.

Master (MA) : grade académique qui s'obtient après avoir réussi des études de deuxième cycle, correspondant généralement à 120 crédits.

Programme annuel de l'étudiante (PAE) : ensemble cohérent, approuvé par le jury, d'unités d'enseignement d'un programme d'études auxquelles les étudiantes s'inscrivent régulièrement pour une année académique. Un PAE compte généralement 60 crédits.

Quadrimestre (quadi) : l'année académique est divisée en deux quadrimestres ; le premier va de septembre à janvier et le second, de février à juin.

Unité d'enseignement (UE) : il peut s'agir soit d'une activité d'apprentissage isolée, soit d'un ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des objectifs communs au niveau des acquis d'apprentissage attendus.

→ À retenir

Le concept d'**unité d'enseignement (UE)** est très important à comprendre : l'étudiante doit en effet obtenir une **moyenne d'au moins 10/20 dans une UE** pour la valider.

Il est à noter qu'à ST-LUC BXL, une **note égale ou inférieure à 8/20** (note d'exclusion) dans une activité d'apprentissage (AA) invalide automatiquement la réussite de l'UE, quelle que soit la moyenne obtenue.

Exemples : Pour une UE comprenant deux AA, si l'étudiante obtient 8/20 pour l'une et 12/20 pour l'autre, elle devra obligatoirement repasser la matière échouée pour valider les crédits de toute l'UE.

En revanche, si l'étudiante obtient 8,5/20 pour l'une et 11,5/20 pour l'autre, la moyenne de 10/20 est atteinte **sans** note d'exclusion. L'étudiante obtient donc les crédits validant l'UE et ne devra pas repasser l'examen relatif à l'AA échouée.

Pour réussir une année d'études, il faut **valider toutes les UE de ton programme annuel de l'étudiante (PAE)**, qui comporte en temps normal **60 crédits**.

À l'issue d'une première inscription en 1^{re} bachelier, six scénarios sont possibles :

0 crédit acquis	→	Réorientation obligatoire !			
Entre 1 et 29 crédits acquis ou valorisés	Reste inscrite en BA1	→	Aucun accès aux UE de la suite du cycle	PAE = crédits du BA1 non acquis	Obligation de s'inscrire à des activités d'aide à la réussite
Entre 30 et 44 crédits acquis ou valorisés			Moyennant accord du jury	PAE de 60 crédits maximum	
Entre 45 et 54 crédits acquis ou valorisés		→	Possibilité de compléter son PAE avec des UE de la suite du cycle		PAE de 65 crédits maximum
Entre 55 et 59 crédits acquis ou valorisés					
60 crédits acquis ou valorisés	→	Accès à la suite du cycle			

Attention: Le nombre d'années pour réussir les différents blocs de ton bachelier est limité. Pour être finançable (droit de se réinscrire) dans le 1^{er} cycle, l'étudiant·e doit avoir acquis :

Après 1 an dans le cursus → 1 UE minimum

Après 2 ans dans le cycle → 60 premiers crédits d'un cursus

Après 4 ans dans le cycle → 120 crédits

Après 5 ans dans le cycle → 180 crédits

En cas de réorientation → une année supplémentaire

Attention: une spécificité des écoles d'art est qu'il n'y a **pas de seconde session** pour la plupart des activités d'apprentissage qui comportent une production artistique (ateliers et activités de soutien à l'atelier). Ces activités d'apprentissage sont indiquées par des croix bleues sur les grilles de cours.

→ Sois bien informé·e et régulier·e

En tant qu'étudiant·e, tu dois savoir ce qu'on attend de toi en termes d'apprentissages : cela suppose la lecture de **la grille de cours** et des **fiches de cours** relatives à ton cursus. Tu trouveras ces documents sur la page du cursus que tu as choisi, à partir de l'onglet **cursus** sur le site de l'école.

Nulle n'est censé ignorer la loi : tu es donc supposé·e avoir pris connaissance du **règlement des études** qui explicite l'organisation des études supérieures artistiques à ST-LUC BXL.

Tu dois veiller à ne manquer aucune information importante. À ce titre, tu dois consulter régulièrement les **valves de l'école** (tableaux d'affichage juste après le secrétariat) ainsi que ta **boîte e-mail @stluc.school**, que tu peux dévier vers une adresse de ton choix (**voir p. 16**).

Étudiant·e, c'est un métier en soi ! Même si tu as plus de libertés qu'en secondaire, tu te dois à toi-même d'**être régulier·e** : c'est la plus importante clé du succès dans les études supérieures !

Pour rappel, il n'y a **pas de seconde session concernant les ateliers et activités de soutien à l'atelier**. En conséquence, il est indispensable d'y être très régulier·e et toute absence à ces activités d'apprentissage doit donc être dûment justifiée (**voir p. 10**).

Toute étudiant·e qui comptabilisera, au cours d'un même quadrimestre, cinq **absences injustifiées** à un même cours artistique, théorique ou technique pourra être **empêché de présenter certains travaux ou se voir refuser l'accès aux évaluations**.

Il en va de même pour les absences injustifiées durant la période des préjurys.

Vie numérique de l'étudiant·e

Le **portail web** donne accès à moodle, au cloud et à ta boîte e-mail @stluc.school.

Ça ne devrait pas être trop difficile pour toi de te familiariser avec les outils numériques du portail web mais, en cas de difficulté, tu y trouveras des modes d'emploi, et si tu n'y trouves toujours pas de réponse, tu pourras envoyer un e-mail à **Louis Vandervelde** (support@stluc.school).

→ Identifiant et mot de passe

Tu recevras en début d'année un e-mail à l'adresse que tu as communiquée lors de ton inscription avec ton identifiant et un mot de passe.

Cet e-mail sera envoyé depuis l'adresse support@stluc.school : pense à enregistrer cette adresse dans tes contacts afin d'éviter que ce mail n'arrive dans tes spams ou à vérifier tes spams en début d'année.

Ton **identifiant** de connexion correspond à ton adresse e-mail @stluc.school. Le **mot de passe** te permettra d'accéder à ta boîte e-mail, à moodle et au cloud.

En cas de perte de ton mot de passe, tu peux en demander un nouveau en cliquant sur « **Demander un nouveau mot de passe** » tout en bas de la page d'accueil du portail.

→ Cloud

Le portail web donne accès au **cloud** sur lequel étudiant·es et enseignant·es peuvent partager des fichiers (films, travaux volumineux...).

Tu peux très facilement y créer des dossiers et les partager avec d'autres étudiant·es.

Nous te conseillons vivement d'y sauvegarder tes travaux et de multiplier les sauvegardes (disques durs externes, etc.)

→ Moodle, supports de cours et évaluation des enseignements

Le portail web donne également accès à la plateforme **moodle**. Chaque activité d'apprentissage y a sa propre page.

Note bien que **c'est à toi de t'inscrire** aux pages moodle des cours que tu suis. Pour trouver tes cours, rien de plus simple : ils sont rangés par cursus et par bloc sur la page d'accueil de moodle.

Moodle sert principalement à accéder aux **supports de cours** (diaporama, syllabus, bibliographie, consignes de travaux, calendrier des remises...).

Les supports de cours ne sont pas requis pour les cours artistiques mais bien pour les cours généraux et techniques. Ils doivent en principe être mis sur moodle par les enseignantes au plus tard un mois après le début de l'activité d'apprentissage.

Leurs versions définitives doivent être à la disposition des étudiantes au plus tard le 30 novembre pour le 1^{er} quadrimestre et le 31 mars pour le 2^e quadrimestre.

Certaines enseignantes n'utilisent pas (ou pas encore) moodle, donc certaines pages de cours n'ont aucun contenu. Elles sont cependant ouvertes afin d'y réaliser l'**évaluation des enseignements par les étudiantes** (EEE).

L'EEE te permettra (via moodle) de donner ton avis sur les cours que tu as suivis. C'est notre coordinatrice qualité, **Emmanuelle Raingeval**, qui t'invitera à remplir l'EEE à la fin de chaque quadrimestre.

→ Boîte e-mail @stluc.school

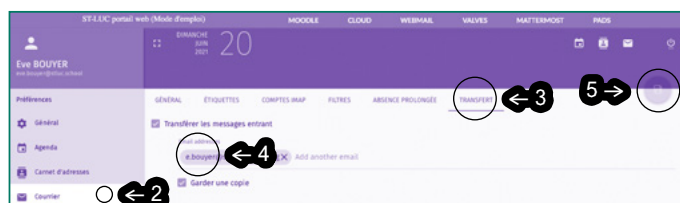
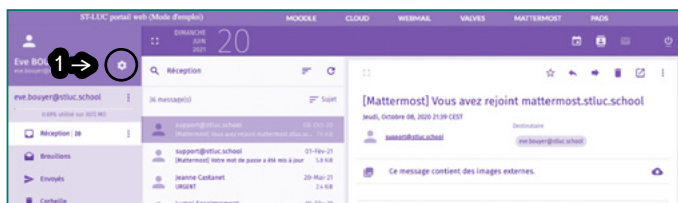
C'est également via le portail web que tu accèderas à **ta boîte e-mail @stluc.school**.

Tu n'auras accès à tes bulletins que via cette adresse!

C'est aussi via cette adresse que les enseignantes, le secrétariat, le Service d'aide à la réussite et la direction de l'école communiqueront avec toi.

NB: tu peux si tu le souhaites faire une **dévi**ation (**transfert**): ainsi, tous les e-mails envoyés à ton adresse @stluc.school seront automatiquement transférés sur l'adresse existante de ton choix.

La procédure est détaillée ci-après :



1 – Cliquer sur Paramètres: ⚙️

2 – Aller dans Courriel

3 – Cliquer sur Transfert

4 – Indiquer l'adresse e-mail sur laquelle transférer les mails

5 – Cliquer sur Enregistrer: 💾

Attention au piratage! Beaucoup d'étudiantes ont déjà eu leur compte piraté, ce qui a entraîné des blocages de tout le portail. Pour l'éviter, il est important de se protéger des virus et autres intrusions. **Nous te conseillons deux logiciels gratuits:** Bitdefender Free comme antivirus et Malwarebytes Free pour un scan mensuel complémentaire. Activer Windows Defender est également conseillé.

Sois particulièrement prudente lorsque tu consultes le portail depuis ton téléphone et pense bien à toujours vérifier que tu es à la bonne adresse avant de taper ton mot de passe!

→ Valves électroniques

Tu pourras accéder aux **valves électroniques** depuis le portail ou depuis le site web de l'école.

Tu y trouveras notamment les horaires de cours et des examens et les décisions de délibérations.

Pour toutes les étudiantes, le nom d'utilisateur est « **etudiant** » (sans accent) et le mot de passe est « **sesame** » (sans accent).

→ Adresses e-mail des enseignantes

Pour communiquer par e-mail avec les enseignantes, il faut leur écrire aux adresses **@stluc-esa-bxl.org** et non aux adresses @stluc.school qui sont la plupart du temps inactives. Tu trouveras le répertoire de ces adresses **ici**, onglet « Mails profs ».

→ Réseaux sociaux

Connecte-toi sur les réseaux sociaux pour découvrir et partager tout ce qui concerne l'école et ses occupantes. Et y participer!



page officielle



groupe



→ Visages utiles à connaître

Portail web



Louis Vandervelde

Coordination qualité et recherche



Emmanuelle Raingeval

Communication



Laurence Vandeputte

Ressources et aides

→ Aide sociale

Le service social propose différentes **aides sociales et financières** pour les droits d'inscription, les fournitures artistiques, le numérique, les voyages, la culture, les soins médicaux et psychologiques... ou toute forme d'aide qui se justifie.

Il offre aussi des **conseils adaptés aux besoins des étudiant·es**, notamment sur les démarches extérieures à l'école (démarches administratives, allocations, soins de santé, accès au logement...).

Tu pourras trouver les brochures relatives aux aides de l'école et aux aides extérieures ainsi que le formulaire de demande d'aide [ici](#).

L'assistante sociale, **Marjorie Dessalines**, est disponible lors de permanences sur rendez-vous les mardis de 9h30 à 13h30, mercredis de 8h30 à 11h et jeudis de 9h30 à 13h30 au local E12.

Tu peux prendre rendez-vous [ici](#).

Tu peux aussi la contacter par mail pour poser des questions ou prendre rendez-vous : m.dessalines@islb.be.

Au sein de l'école, **Raffaella De Lepeleire** (photo en p. 11) du secrétariat est la personne de contact à même de te donner des conseils généraux sur l'aide sociale. Elle s'occupe aussi d'afficher des bons plans sur la fenêtre à ta droite quand tu entres dans le bâtiment de Morichar.

→ Aide psychologique

Un service d'aide psychologique est disponible gratuitement pour toute étudiant·e qui en ressent le besoin.

Une permanence est organisée tous les lundis de 10h à 18h30 et jeudis de 9h à 13h dans un local au 57 rue d'Irlande (prendre l'escalier à gauche, la salle d'attente se trouve au 3^e étage). Il faut prendre rendez-vous via ce [lien](#).

La permanence permet d'accueillir toute étudiant·e en questionnement, difficulté ou en souffrance psychique et de réfléchir avec iel à la meilleure manière d'être accompagnée.

L'étudiant·e peut se présenter seule ou avec une personne de confiance. Il est également possible de venir y parler d'une inquiétude pour une autre étudiant·e.

L'intention de ce service n'est pas de se substituer à un accompagnement thérapeutique : la psychologue, **Marcella Scimè**, pourra orienter l'étudiant·e vers un centre de suivi psychologique si cela s'avère nécessaire. Elle est également tenue au secret professionnel et la confidentialité des échanges sera scrupuleusement respectée.

La psychologue est également joignable par e-mail si nécessaire, et répondra dans la mesure de ses possibilités. → psy@stluc-esa-bxl.org

→ Aide à la réussite

Le service d'aide à la réussite ou SAR a pour finalité de favoriser les chances de réussite des étudiant·es, notamment en offrant des **conseils généraux** et en organisant des **ateliers**. Plus d'informations [ici](#).

Si tu redoutes ou rencontres des **échecs** et que tu aimerais recevoir des conseils, tu peux venir en parler avec **Eve Bouyer**. Prends rendez-vous [ici](#).

Pour toute question liée à l'aide à la réussite ou aux ateliers du SAR : e.bouyer@stluc-esa-bxl.org.

Depuis plusieurs années, des **tutorats** sont proposés à certaines étudiant·es, particulièrement ceux de 1^{re} bachelier en situation d'échec à l'issue de la session de janvier. Les tuteur·ices sont choisies parmi les étudiant·es des années supérieures.

Pour finir, un accompagnement sur mesure est offert aux étudiant·es rencontrant **un trouble de l'apprentissage, un handicap ou une maladie invalidante**. Si tu es concernée, contacte **Philippe Lepinois** (photo en p. 5) **avant le 15 octobre** : p.lepinois@stluc-esa-bxl.org

→ Aide matérielle et technique

Il existe au sein de l'école différents services qui peuvent aider ta vie étudiante sur les plans matériels et techniques.

Dans le couloir du 2^e étage (aile Morichar), tu trouveras la **cellule de production**, une initiative du Service social qui met à disposition des étudiantes **deux ordinateurs, un scanner et un copieur multifonction**.

Les ordinateurs sont des PC connectés à internet, disposant de la suite Adobe, du logiciel **Autodesk** et de **LibreOffice**. Le scanner permet de numériser jusqu'en A3 en très bonne qualité.

Le copieur multifonction permet d'imprimer et de photocopier ou scanner soit en page par page, soit avec le système d'avaleuse ; pour les impressions et photocopies, il faut acheter une carte prépayée à la procure.

Au -1, tu pourras trouver le **Printlab**, un **atelier d'auto-édition et d'auto-production** géré par **Félix Laurent**. Il donne accès à différents modes d'impression et de façonnage et ce, quasiment à prix coûtant. Il s'agit d'un laboratoire de fabrication où chacune est amenée à imprimer par ses propres moyens ses créations, en expérimentant les possibilités et les caractéristiques de chaque mode d'impression. Plus d'infos, réservation, FAQ, tarifs et contact [ici](#).

Au -2, tu trouveras la **caverne d'Ali Baba** (ou **CAB**), un magasin de matériaux de réemploi. Cette récupérathèque fonctionne avec sa propre monnaie et est accessible à toutes les étudiantes de l'école. Plus d'infos et horaires [ici](#).

Toujours au **-2**, tu pourras trouver l'**Atelier Son**, géré par **Thiébaut Grivel**. Il s'agit d'un espace dédié à l'exploration sonore sous toutes ses formes : enregistrement de sources extérieures, design sonore, podcast et bien plus encore en fonction de tes besoins. Il s'agit d'un laboratoire de création sonore où chacune est amenée à explorer et expérimenter les possibilités et les caractéristiques de divers outils et techniques sonores. Plus d'infos et réservations [ici](#).

Pour finir, au n° **57** de la rue d'Irlande, tu pourras trouver la **procure**, un petit magasin dans lequel tu peux acheter des fournitures artistiques à prix concurrentiels. Les bénéfices sont reversés au Service d'aide sociale afin de soutenir les étudiantes dans le besoin. Horaires et tarifs [ici](#).

→ Déléguées de classe et étudiantes engagées

Dès la rentrée, une **déléguée** est élue dans chaque classe. Son rôle ? Représenter ta classe et faire le relais entre les étudiantes qui la composent, les professeurs et l'administration de l'école.

Le **Conseil des étudiantes** organise une série d'activités à destination des étudiantes et te représente dans diverses instances (le Conseil de gestion pédagogique, les Conseils d'option et le Conseil social). Plus d'informations sur le Conseil des étudiants et les instances [ici](#).

Tu peux prendre contact avec le Conseil des étudiantes pour poser tes questions, faire des demandes aux instances ou t'investir dans la vie de l'école par exemple en faisant remonter des infos, des idées, en proposant des activités que le Conseil des étudiantes pourrait mettre en place... (cesl.bxl@gmail.com ou https://www.instagram.com/ce_stluc)

Si tu le souhaites, tu peux te **porter volontaire** comme déléguée de classe et/ou comme membre du Conseil des étudiantes. N'hésite pas : ce sera une expérience très enrichissante !

Un autre lieu d'engagement au sein de l'école est l'**Ecolab**. C'est un laboratoire d'idées ouvert à toutes centré autour de l'environnement. Tu peux voir ce qu'ils font [ici](#).
Envie de les rejoindre ? ecolab.stluc.bxl@gmail.com

→ International

L'école accorde beaucoup d'importance au développement des relations internationales, pilier de la formation artistique, et tu penses peut-être déjà à entreprendre **un séjour à l'étranger** pour y suivre une partie de ton parcours académique (études ou stage).

Selon ton cursus, tu auras l'opportunité de partir en 2^e année de bachelier, en 3^e année de bachelier ou en 2^e année de Master.

Tu seras invité.e en temps utile à participer à **une séance d'information** où **Cécile Thuillier** (photo en p. 11) te renseignera sur les différentes possibilités, les critères d'éligibilité et les écoles partenaires de ST-LUC BXL. Tu pourras par la suite introduire un dossier de candidature et suivre le processus de sélection qui te sera communiqué.

→ Lutte contre le harcèlement et les discriminations

ST-LUC BXL s'engage dans la lutte contre le harcèlement et les discriminations à travers la mise en place d'une cellule spécifique qui a pour mission de définir et de mettre en œuvre, en accord avec la direction, la politique de lutte contre toute forme de harcèlement et de discriminations au sein de ST-LUCBXL. Cela implique notamment des actions de **sensibilisation** et de **prévention**, ainsi que des propositions pour rendre les procédures existantes les plus inclusives possibles. La cellule est composée de représentantes (étudiantes, enseignantes, personnel administratif) de l'école, engagées sur base volontaire.

Par ailleurs, l'école a engagé une personne **point contact harcèlement (PCH)** qui est chargée de notre **cellule écoute**: de la visibiliser, de relever la boîte mail et de coordonner l'équipe des « **points écoute** », composée de la PCH ainsi que d'étudiantes et enseignantes volontaires.

Les points écoute sont là pour écouter, accompagner et guider les étudiantes qui se sentiraient victimes de harcèlement, violences ou de discrimination.

Les contacts, présentations et horaires des différents points écoute seront bientôt disponibles sur les valves électroniques.

Tu peux déjà contacter **Adèle Pasquier** (PCH) à l'adresse: ecoute@stluc-esa-bxl.org ou venir à sa permanence tous les mardis de 14h à 18h au local E12 (1^{er} étage à droite).

Chaque étudiante est invitée à lire le guide **SAFE PACT – charte anti harcèlement et discriminations**, qui comprend les valeurs et l'engagement de l'école sur ces questions, toutes les informations pour réagir en cas de situation problématique, ainsi qu'une série de ressources, internes et externes, pour être accompagnée au mieux.

Enfin, l'école a engagé une **personne contact genre (PCG)** pour l'aider à intégrer une véritable politique de genre déclinée en trois volets: l'information (notamment via la rédaction d'un rapport diagnostic), la sensibilisation et la mise en réseau sur ces thématiques. Tu peux contacter **Sylvain Brillault** (PCG) à l'adresse suivante: s.brillault@stluc-esa-bxl.org

→ Visages utiles à connaître

Coordination de l'aide sociale



Thérèse Groulard

Aide sociale



Marjorie Dessalines

Aide psychologique



Marcella Scimè

Aide à la réussite



Eve Bouyer

Gestion du Printlab



Félix Laurent

Gestion de l'Atelier Son



Thiébaud Grivel

Point contact harcèlement



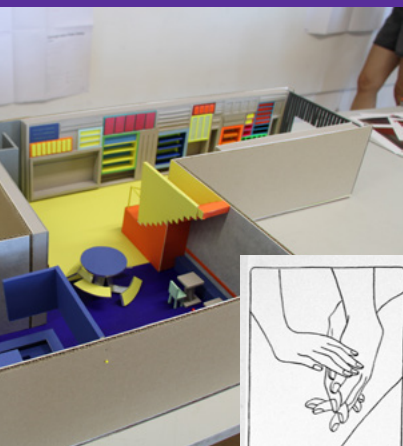
Adèle Pasquier

Personne contact genre



Sylvain Brillault

ST-
LUC
BXL



ST-
LUC
BXL

